

MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

FV/LM

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Service de Coopération  
Economique

PARIS, LE 26 avril 1955

U

*Wagner*

*Le rapport à tous les membres qui ont assisté*

*1) de l'avis de M. Rostowski*

*2) de l'avis de M. Rostowski*

*pour donner un avis sur le projet*

*européen. Il demande un*

*Rapport à M. Pinoy pour cette*

*raison*

*si en fait*

*ou*

NOTE POUR L'AMBASSADEUR

Le compte-rendu des réunions qui ont eu lieu les 22 et 25 avril sur les perspectives de l'intégration européenne, confirme l'impression qui se dégageait à la fin de ces réunions celle d'un résultat très négatif.

Toutefois ce premier bilan ne peut être considéré comme définitif :

- d'une part tous les problèmes n'ont pas été abordés.

L'approche générale a été écartée du débat; même dans l'approche par secteurs, certains aspects ont été partiellement ou totalement laissés dans l'ombre. Tel est le cas des transports terrestres et fluviaux.

.../...



- d'autre part certains des assistants à la réunion n'étaient pas compétents pour traiter tous les problèmes se rapportant à un même sujet : ainsi M. Ziegler a lui-même reconnu qu'il n'était pas qualifié pour exposer le point de vue des producteurs de matériel aéronautique.

Enfin M. Donnedieu de Vabre a fait observer, en fin de réunion, que certaines perspectives générales auraient mérité d'être explorées, notamment la possibilité pour la France de mener de front des investissements outre-mer et une politique d'élévation du niveau de sa production en Europe.

Dans ces conditions, une première question se pose : quelle est la diffusion qu'il convient de donner au compte-rendu ci-joint ? Doit-il être communiqué à tous les participants aux deux réunions ou seulement à certains d'entre eux ?

La Direction des Affaires Economiques souhaiterait avoir des instructions du Secrétaire Général à ce sujet.

La seconde question est celle de savoir s'il est utile et possible de tirer des conclusions d'une enquête relativement sommaire et, il faut bien le dire, assez décevante.

Certes on peut dégager quelques éléments positifs, très limités dans leur portée, essentiellement en matière d'énergie atomique et d'électricité. Il faut bien ~~en~~ dire que ces résultats sont sans commune mesure avec la teneur de certaines déclarations



officielles et avec ce que l'on peut attendre des propositions qui neus seraient éventuellement faites par les pays du Bénelux.

En toute objectivité, il ne paraît pas impossible d'aller au-delà de ce qui a été suggéré au cours des réunions précitées. La Direction des Affaires Economiques se réserve de revenir sur ce sujet en présentant elle-même certaines suggestions dans la mesure où le point de vue général et non technique où elle est contrainte de se placer lui permet de proposer des solutions dans des matières de caractère souvent très technique./.

*ow.*